Pantin (93): des formateurs laïcité viennent rappeler l'état actuel du droit aux professeurs d'un lycée, ils sont taxés d'islamophobie

19/01/2022 à 21h18



> *Communiqué du 14 janvier 2022 du conseil des sages de la #laïcité "De la formation des personnels à l'École de la République" #VRL #Loi15mars2004 #LycéeBerthelot #Pantin pic.twitter.com/kJQ6LDjse5*
>
> *— Christian Gaudray (@CGaudray) January 15, 2022*

(Lien PDF du communiqué)
[…]

« Outre que cette motion déshumanise les deux formateurs — l'une étant présentée comme un roquet et l'autre comme un serpent—, c'est l'idée même d'une formation nationale des personnels enseignants à la laïcité qui se trouve contestée », estime le conseil des sages de la laïcité dans un communiqué en date du 14 janvier. L'instance considère que **la motion « taxe les formateurs d'islamophobie, alors que ceux-ci se sont bornés à exposer l'état du droit sur la laïcité à l'école et à**

rappeler que la critique d’une religion ne constitue pas un délit ».

Elle leur exprime aussi son soutien « sans faille » et condamne des « manœuvres de déstabilisation qui portent atteinte à la dignité de responsables de l’Éducation nationale, mettent en cause leur intégrité professionnelle ». Les deux intervenants ont déposé plainte pour outrage et diffamation. **Le conseil des sages de la laïcité estime qu’au-delà de leur cas, « c’est la République elle-même qui, dans l’esprit de la motion comme aux yeux des perturbateurs de la séance, se rendrait coupable de racisme systémique ».**

Le Parisien